



Vœu concernant les SEGPA

Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons été alertés par des équipes de différentes SEGPA du département. Il leur est annoncé un projet de fermeture de la SEGPA pour la rentrée scolaire 2016.

Nous ne comprenons pas ces projets, et ce pour plusieurs raisons :

La SEGPA est un dispositif qui a fait ses preuves, qui réussit.

- La nouvelle circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015 sur les sections d'enseignement général et professionnel conforte l'existence des SEGPA et les inscrit dans une structure clairement établie à 4 divisions avec une dotation fléchée. Le maintien du principe de l'enseignement adapté est réaffirmé. Les prévisions de fermeture d'un certain nombre de structures vont donc à l'encontre du texte national.
- Les raisons invoquées pour expliquer la baisse des effectifs sont principalement celles de refus des familles de scolariser leur enfant en SEGPA. Il est indispensable de valoriser les résultats de celle-ci pour qu'elles retrouvent l'attractivité nécessaire pour rassurer les familles dans leurs choix. La désaffection de certaines de ces familles ne peut entraîner mécaniquement la fermeture de ces classes dont nombre d'élèves seraient privés à l'avenir.
- Les fermetures annoncées obligerait les élèves de SEGPA à parcourir des distances plus importantes pour se rendre sur leur lieu d'étude. Cela aura un effet dissuasif. Au contraire, les signataires se prononcent pour le maintien d'un maillage dense des SEGPA dans le département afin qu'aucun élève des collèges ne soit contraint pour bénéficier d'une scolarisation adaptée à ses besoins de parcourir matin et soir une distance dissuasive.

En conséquence, nous nous prononçons pour le maintien d'une offre de qualité pour les SEGPA dans le département des Hauts-de-Seine et demandons qu'un groupe de travail sur les SEGPA se tienne en amont des opérations de carte scolaire pour la préparation de la rentrée scolaire 2016.